## **PCT**

# ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE Bureau international



#### DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets 5:

A61K 31/645, 9/18, 47/48

(11) Numéro de publication internationale: WO 90/14089

(43) Date de publication internationale: 29 novembre 1990 (29.11.90)

(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR90/00359 (81) Etats désig

(22) Date de dépôt international: 22 mai 1990 (22.05.90)

(30) Données relatives à la priorité: 89/06781 24 mai 1989 (24.05.89) FR

(71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): RHONE-POULENC SANTE [FR/FR]; 20, avenue Raymond-Aron, F-92165 Antony Cédex (FR).

(72) Inventeur; et
(75) Inventeur/Déposant (US seulement): COUTEL-EGROS, Anne [FR/FR]; 3, avenue de la Résidence, F-92160 Antony (FR).

(74) Mandataire: LE PENNEC, Magali; Rhône-Poulenc Santé, 20, avenue Raymond-Aron, F-92165 Antony Cédex (FR). (81) Etats désignés: AU, BG, FI, HU, JP, KR, NO, RO, SU, US.

Publiée

Avec rapport de recherche internationale.

(54) Title: NEW IMIPRAMINE-BASED COMPOSITIONS

(54) Titre: NOUVELLES COMPOSITIONS A BASE D'IMIPRAMINE

#### (57) Abstract

The present invention relates to both the new inclusion compounds with an imipramine or cyclodextrine base and the orally administered pharmaceutical compositions based on said new inclusion compounds.

#### (57) Abrégé

La présente invention concerne de nouveaux composés d'inclusion à base d'imipramine et de cyclodextrine ainsi que les compositions pharmaceutiques administrables par voie orale à base de ces nouveaux composés d'inclusion.

## UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AT	Autriche	ES	Espagne	MC	Monaco
AU	Australie	FI	Finlande	MG	Madagascar
BB	Barbade	FR	France	ML	Mali
BE	Belgique	GA	Gabon	MR	Mauritanie
BF	Burkina Fasso	GB	Royaume-Uni	MW	Malawi
BG	Bulgarie	GR	Grèce	NL	Pays-Bas
BJ	Bénin	HU	Hongrie	NO	Norvège
BR	Brésil	lT	Italie	RO	Roumanie
CA	Canada	JP	Japon	SD	Soudan
CF	République Centraficaine	KP	République populaire démocratique	SE	Suède
CG	Congo		de Corée	SN	Sénégal
CH	Suisse	ĸĸ	République de Corée	SU	Union soviétique
CM	Cameroun	LI	Liechtenstein	TD	Tchad
ÐE	Allemagne, République fédérale d'	LK	Sri Lanka	TG	Togo
DK	Danemark	LU	Luxembourg	US	Etats-Unis d'Amérique

WO 90/14089 PCT/FR90/00359

1

# NOUVELLES COMPOSITIONS A BASE D'IMIPRAMINE

La présente invention concerne une nouvelle composition pharmaceutique à base d'imipramine ou d'un de ses dérivés. Elle concerne plus particulièrement une nouvelle composition pharmaceutique solide destinée à une administration par voie orale de l'imipramine ou d'un de ses dérivés.

L'imipramine est commercialisée actuellement sous la marque TOFRANIL sous forme de comprimés ou de solution à base de chlorhydrate. La trimipramine qui est un dérivé de l'imipramine est commercialisée sous la marque SURMONTIL sous forme de comprimés ou de solution, les comprimés sont constitués de maléate de trimipramine alors que les solutions sont constituées de méthane sulfonate.

Les solutions aqueuses d'imipramine ou de trimipramine présentent deux inconvénients: d'une part elles ont une très forte amertume qui rend leur administration par voie orale difficilement acceptable surtout pour les enfants et les personnes âgées, d'autre part la division des formes aqueuses est toujours un problème, en traitement ambulatoire, surtout pour des personnes âgées. Ces solutions présentent en plus un phénomène étonnant, lorsqu'elles sont évaporées à sec le produit obtenu, initiallement cristallisé, se présente sous forme d'une gomme dont la remise en solution est impossible et qui ne permet plus aucune mise en forme pharmaceutique. La nature du produit de transformation après mise en solution aqueuse est inconnue à ce jour.

Les deux inconvénients précités c'est à dire l'amertume des solutions aqueuses et la formation de gomme qui n'ont aucun lien entre eux ont pu être résolus par la même solution. Cette solution consiste à inclure l'imipramine ou ses dérivés et ses sels dans la cyclodextrine.

Cette inclusion nécessite au moins deux moles de cyclodextrine par mole d'imipramine, de ses dérivés ou de ses sels. On préfère employer entre deux et quinze moles de cyclodextrine par mole d'imipramine, de ses dérivés ou de ses sels.

2

Parmi les dérivés de l'imipramine on peut citer la trimipramine et parmi ses sels on peut citer le chlorhydrate, le méthane sulfonate. La cyclodextrine utilisée est choisie parmi l'α cyclodextrine, la ß cyclodextrine et la γ cyclodextrine. On préfère utiliser la ß cyclodextrine.

Le procédé d'inclusion dans la cyclodextrine de l'imipramine ou de ses dérivés et de ses sels consiste à mettre en solution l'imipramine, son dérivé ou son sel et la cyclodextrine dans une faible quantité d'eau ou de solvant, à mélanger soigneusement le mélange obtenu et à évaporer ledit mélange. Cette évaporation peut être réalisée indifféremment par lyophilisation, sans nécessité d'adjoindre ni diluant ni liant, ou par séchage par tout moyen tel que par exemple l'étuve.

La composition pulvérulente obtenue après évaporation peut subir une mise en forme pharmaceutique tel que la mise en sachets, la compression ou la granulation. Il est toujours possible avant la mise en forme définitive d'ajouter des édulcorants, des aromatisants, des agents sucrants, des conservateurs et des agents colorants. Dans le cadre de la présente invention nous préférons une mise en forme en sachets prêts à l'emploi qui présentent les avantages d'une prise orale facile surtout chez l'enfant et une distribution unitaire avantageuse pour l'enfant comme pour les personnes agées.

Ces compositions après remise en solution ont un goût insipide et une présentation tout à fait acceptable pour le consommateur.

La présente invention sera plus complètement décrite à l'aide des exemples seuivants qui ne doivent pas être considérés comme limitatifs de l'invention.

### EXEMPLE 1

### On met en oeuvre les compositions suivantes:

	trimipramine méthane sulfon	ate : 6,64 g	3,38 g	1,66 g
	в cyclodextrine	50,00 g	50,00 g	50,00 g
5	eau	26,90 g	26,71 g	26,80 g
	cyclodextri	ne		
	rapport molaire	2,6	5,2	10,4
	trimipramin	9		

On dissout la trimipramine méthane sulfonate dans l'eau, on mouille la cyclodextrine avec la solution précédente. On mélange sous agitation magnétique pendant deux heures à température ambiante. On divise le mélange dans des alvéoles de 1,6 ml à raison de 1,67 g (soit environ 100 mg de trimipramine) par dose puis on lyophilise. On réalise un autre essai dans lequel on place la pâte dans un cristallisoir et on met l'ensemble dans un dessicateur chauffant à 60°C pendant une nuit.

On obtient après séchage soit des lyophilisats non collants au toucher dans le premier cas soit une poudre parfaitement fluide dans le deuxième cas.

20 Après disssolution dans environ 20ml d'eau on obtient une solution limpide légèrement amère dans le cas de l'exemple contenant 100 mg de trimipramine base par dose et un goût insipide pour les dosages inférieurs. La solution est considérablement moins amère qu'en l'absence de cyclodextrine.

### 25 EXEMPLE COMPARATIF 1

On reproduit l'exemple 1 selon la première composition indiquée mais en l'absence de cyclodextrine c'est à dire que l'on met 6,64 g de trimipramine méthane sulfonate dans 26,9 ml d'eau et on sèche la solution obtenue. On obtient une masse sous forme de 30 gomme que l'on ne peut remettre en solution dans l'eau.

WO 90/14089 PCT/FR90/00359

4

### EXEMPLE 2

5

On met en oeuvre la composition suivante:

trimipramine méthane sulfonate : 0,44 g s cyclodextrine : 6,20 g eau : 2,50 g isopropanol : 2,50 g

On mélange l'eau et l'isopropanol, on ajoute la cyclodextrine puis la trimipramine méthane sulfonate. On laisse sous agitation magnétique pendant une heure et demi. On évapore au rotavapor pendant 40 minutes à 60°C. La poudre obtenue est remise en solution, elle a un goût insipide quelque soit la concentration.

WO 90/14089 PCT/FR90/00359

5

### REVENDICATIONS

-1- Composés d'inclusion de l'imipramine ou de ses dérivés ou de ses sels dans la cyclodextrine caractérisés en ce qu'ils contiennent 2 à 15 moles de cyclodextrine par mole d'imipra-5 mine, de ses dérivés ou de ses sels.

- -2- Compositions solides destinées à l'administration par voie orale caractérisées en ce qu'elles sont composées d'imipramine ou d'un de ses dérivés sous forme de méthane sulfonate et de s cyclodextrine.
- 10 -3- Compositions selon la revendication 2 caractérisées en ce qu'elles sont composées de trimipramine sous forme de méthane sulfonate et de ß cyclodextrine.
- -4- Compositions selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisées en ce qu'elles ne présentent pas 15 d'amertume et se présentent sous forme pulvérulente non collante.

### INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No

PCT/FR 90/00359

I. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER (if several classification symbols apply, indicate all) <sup>6</sup>					
According to International Patent Classification (IPC) or to both National Classification and IPC					
Int.Cl.: A 61 K 31/645, A 61 K 9/18, A 61 K 47/48					
II. FIELD	S SEARCHED				
		entation Searched 7			
Classificati	on System	Classification Symbols			
Int.	Int.Cl.: A 61 K				
	Documentation Searched other to the Extent that such Document	than Minimum Documentation s are Included in the Fields Searched <sup>8</sup>			
III. DOCL	IMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT 9		Terrore No. 12		
Category *	Citation of Document, 11 with indication, where ap	propriate, of the relevant passages 12	Relevant to Claim No. 13		
Α	STN International Information Chemical Abstracts, access nu T. Hoshino et al.: "Change in of clomipramine by inclusion of and dimethylbetacyclodexta & Yakugaku Zasshi, 109(2), 10	mber: 111(21):194557r, photochemical reaction complexations of.beta rins", see abstract	1-4		
A	STN International Information Services, database, Chemical Abstracts, access number: 108(14):118829d, C. Barbero et al.: "Thermodynamic study of interactions between cyclohepta- amylose and dibenzazepines in aqueous solution", see abstract & An. Quim. Ser. A, 83(3), 285-9				
			Warnel Sling data		
* Special categories of cited documents: 10  "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance  "E" earlier document but published on or after the international filing date  "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)  "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means  "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed		"T" later document published after the international filling date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention  "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step  "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.  "&" document member of the same patent family			
IV. CERTIFICATION  Date of the Actual Completion of the International Search  Date of Mailing of this International Search Report					
	Igust 1990 (22.08.90) al Searching Authority	14 September 1990 Signature of Authorized Officer	(14.09.90)		
	pean Patent Office				

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale Nº PCT/FR 90/00359

I. CLASSEMENT DE L'INVENTION (si plusieurs symboles de classification sont applicables, les indiquer tous) 7				
				tous) '
_		n internationale des brevets (CIB) ou à la fois se	eion la classification nationale et la CIB	
св <sup>5</sup> :	2	61 K 31/645, A 61 K	9/18, A 61 K 47/48	
II. DOMA	INES SU	R LESQUELS LA RECHERCHE A PORTÉ		
		Documentation mi		
Système o	ie classific	ation	Symboles de classification	
CIB <sup>5</sup>	5	A 61 K		
CIB				
		Documentation consultée autre que la d	ocumentation minimale dans la mesure	
		où de tels documents font partie des dom	saines sur lesqueis la recherche a porte -	
III. DOCU	MENTS (	CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS 10		No de serve diseites
Catégorie *		identification des documents cités, <sup>11</sup> avec des passages pertine	c indication, si nécessaire, nts <sup>12</sup>	Nº des revendications visées 13
		- 1 2 7-6	tion Commissor	1-4
A	STN	International Information		1-4
		Base de données, Cheminuméro d'accès: 111(2)		
	ļ	T. Hoshino et al.: "Ch		
	l	chemical reaction of		
		inclusion complexation		
	Ì	dimethylbetacyclog		İ
		voir abrégé	2011 LIIO ,	
		& Yakugaku Zasshi, 10	9(2), 107-12, 1989	
Α	STW	International Information		1-4
7.		Base de données, Chem	ical Abstracts,	]
		numéro d'accès: 108(14		1
	ļ	C. Barbero et al.: "Th	nermodynamic study	
		of interactions between		
	l	amylose and dibenzaze	pines in aqueous	
	l	solution",		
		voir abrégé	2010) 205 0	
		& An. Quim., Ser. A,	83(3), 285-9	
	İ		_	
				1
				1
• Catégo	ories spéci	ales de documents cités: 11	«T» document ultérieur publié postér international ou à la date de pr	ieurement à la date de dépôt
«A» do	cument dé	finissant l'état général de la technique, non me particulièrement pertinent	à l'état de la technique pertinent. le principe ou la théorie constit	mais cité pour comprendre
«E» do	cument an	érieur, mais publié à la date de dépôt interna-	«X» document particulièrement per	tinent: l'invention revendi-
	•	es cette date uvant jeter un doute sur une revendication de	quée ne peut être considérée c impliquant une activité inventive	omme nouvelle ou comme
pri	orité ou cit	é pour déterminer la date de publication d'une ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)	« Y » document particulièrement pe diquée ne peut être considére	rtinent; l'invention reven-
«O» do	cument se	référant à une divulgation orale, à un usage, à	activité inventive lorsque le doc plusieurs autres documents de	ument est associé à un ou
	•	n ou tous autres moyens blié avant la date de dépôt international, mais	naison étant évidente pour une	personne du métier.
		ent à la date de priorité revendiquée	«&» document qui fait partie de la m	ême famille de brevets
IV. CERT	IFICATIO	N		
Date à laqu achevée		herche internationale a été effectivement	Date d'expédition du présent rapport de 14 SEP	recherche internationale
	22	août 1990	(a	
Administra	tion charg	ée de la recherche internationale	Signature du fonctionneire autorisé	1
OF	FICE	EUROPEEN DES BREVETS	I / LARS	TATEL ATAR